

# Ensemble

Le journal des associations adhérentes du réseau Léo Lagrange en Région Nord Pas de Calais Champagne Ardennes

NUMÉRO 66 NOVEMBRE 2013

## Edito

Un sujet d'actualité et qui concerne un certain nombre d'associations de notre réseau, les Rythmes scolaires.

Sur un plan général, tout le monde s'accorde sur le diagnostic que l'intérêt des élèves nécessite une réorganisation du rythme scolaire.

La France est le pays qui a les journées de classe les plus lourdes, notamment depuis deux ans avec la semaine de quatre jours, et l'année scolaire la plus courte de tous les pays comparables.

Ces rythmes scolaires, mauvais pour les enfants, ont conduit, également, à de mauvaises performances de notre système éducatif et sur le niveau des élèves.

En effet, dès la rentrée au collège un élève sur cinq ne sait pas correctement lire, écrire ou compter, ce qui va le conduire vers l'échec, particulièrement dans les catégories les moins favorisées.

Le nouveau dispositif vient de démarrer il a pour objectif de pallier aux carences diagnostiquées plus en amont, des ajustements sont nécessaires ici ou là. Ces derniers temps nous avons eu une montée de boucliers contestataires, mettant en cause la mise en place de nouveaux rythmes scolaires qui mettent au centre du dispositif l'enfant. Il est regrettable que certains esprits chagrins montent en flèche des disfonctionnements locaux pour en faire une affaire politicienne. Laissons le temps du constat et du réajustement avant de remettre en cause les nouveaux rythmes scolaires.

Il en va de même, pour les associations impliquées dans ce dispositif, devenu effectif à la rentrée de septembre. Un temps de réajustement est nécessaire pour ne pas brader ce temps privilégié et apporter à l'enfant des interventions de qualité et pourquoi pas novatrices.

Au niveau de la branche animation des négociations ont lieu entre partenaires sociaux permettant d'obtenir une dérogation sur le temps minimum pour les contrats à temps partiel. L'ANI impose un minimum de 24h/semaine, pour les employeurs associatifs ce temps appliqué dans le cadre des rythmes scolaires est impossible à tenir.

Nous vous tiendrons informés des suites données à cette négociation.

Joana PI  
Pôle Vie Associative

[www.leolagrange-npdc-vieasso.org](http://www.leolagrange-npdc-vieasso.org)

### DANS CE NUMÉRO

Information associations.....	2
Championnat du monde de boxe amateur.....	3
Les étoiles noires de Starmania .....	3
Journée à Londres .....	3
Ouverture de l'automne culturel .....	3
Election Miss Automne- Miss Téléthon .....	4
Jour « J » de l'O.J.....	4
A vos agendas .....	4



### Flash Info



Depuis début juin, la DRLL édite un Flash Info destiné à vous donner des informations rapides et succinctes transmises par vous (actions associatives) ou sélectionnées par nous et pouvant vous être utiles.

Ce flash info ne vous parviendra que par mail. Nous vous invitons donc, si ce n'est déjà fait, de nous faire parvenir votre adresse mail à :  
joana.pi@leolagrange.org

### INFRACTION AU CODE DE LA ROUTE

*Parfois la loi transfère du salarié vers l'employeur les conséquences de la responsabilité pénale du salarié.*

Ainsi les articles L.4741-2 du code du Travail et L.121-1 du Code de la route permettent, dans certaines conditions, de mettre à la charge de l'employeur les amendes prononcées à l'encontre de son salarié, déclaré coupable, selon le cas, d'une infraction à la législation du travail ayant entraîné une atteinte à la vie d'autrui, ou d'une infraction au Code de la route. Par ailleurs, l'employeur est redevable des amendes encourues pour certaines infractions routières (excès de vitesse, notamment) lorsqu'elles sont commises par les salariés au moyen de véhicules dont l'employeur est titulaire du certificat d'immatriculation (ou locataire), sauf s'il apporte les éléments permettant

d'établir qu'il n'est pas l'auteur véritable de l'infraction (Code de la route article L.121-3) Cela implique concrètement qu'il désigne le salarié qui conduisait le véhicule au moment de l'infraction. S'il n'est pas possible d'identifier son auteur, seul le représentant légal de la société titulaire du certificat d'immatriculation (ou locataire) du véhicule peut être déclaré pécuniairement redevable de l'amende encourue. (Cassation Criminelle du 13 janvier 2009 n°08-85.931P; Cassation Criminelle 13 octobre 2010 n° 10-81.575P; Cassation Criminelle 17 avril 2013 n°12-87.490P).

*Source: Liaisons Sociales—Numéro juridique—n°12 d'octobre 2013*

### LES + D'UNIFORMATION

#### Emplois d'avenir

Uniformation, OPCA de l'économie sociale et de la protection sociale (1 million de salariés, 47 000 entreprises) propose un calculateur en ligne pour savoir en quelques clics ce que coûte un emploi d'avenir. Il suffit de renseigner les détails du parcours de formation envisagé, tels que la durée, le nombre d'heures, l'encadrement par un tuteur ou non ... pour savoir quel en sera le budget total et le reste à charge pour l'entreprise.

Douze vidéos métiers viennent d'être mises en ligne sur le site emplois d'avenir, à partir du compte [YouTube d'Uniformation](https://www.youtube.com/channel/UC...).

Allez le consulter sans aucune hésitation!!!

Parlez-en autour de vous !!!

<http://www.uniformation.fr/>



### LE PAYSAGE ASSOCIATIF FRANÇAIS—MESURES ET ÉVOLUTIONS

28/10/2013 - Les travaux de Viviane Tchernonog, chercheuse au CNRS, **seul état statistique complet** sur les associations en France, viennent d'être publiés.

Combien existe-t-il d'associations en France ? Quel est leur poids économique et social ? Dans quels secteurs d'activités interviennent-elles ? Quelles sont leurs sources de financements ? Qui sont leurs dirigeants ?

Autant de sujets aux données incertaines et régulièrement objets de vives polémiques. Or, la demande sociale d'informations chiffrées sur l'une des spécificités socio-économique française demeure forte.

Cet ouvrage est le premier état statistique complet du paysage associatif, dépeint à partir d'une enquête scientifique de près de trois ans ayant impliqué 1 725 communes.

Vous pouvez le commander par internet à :

[http://www.juriseditions.fr/livre\\_ressources\\_humaines.htm](http://www.juriseditions.fr/livre_ressources_humaines.htm)

### EXONÉRATION DE TVA POUR LES MANIFESTATIONS OCCASIONNELLES

Dans quelles conditions les recettes de 6 manifestations de bienfaisance ou de soutien organisées dans l'année par une association peuvent être exonérées de TVA ?

Si en principe les prestations de services effectuées à titre onéreux par une association sont soumises à la TVA, les recettes de 6 manifestations de bienfaisance ou de soutien (spectacles...) organisées dans l'année au profit exclusif d'une association bénéficient d'une exonération.

Mais ce dispositif est conditionné à ce que l'association soit elle-même exonérée, c'est-à-dire qu'elle rende à titre habituel "sans but lucratif et au moyen d'une gestion désintéressée, au profit de ses seuls membres des services de caractère social, éducatif, culturel ou sportif".

Tel n'est pas le cas de l'association dont les services sont rendus à d'autres personnes que ses membres et dont les ressources provenaient principalement de l'ouverture d'une "bodega" faisant concurrence au secteur marchand dans des conditions analogues.

Conseil d'Etat 8 avril. 2013, n° 349662

Source : associathèque

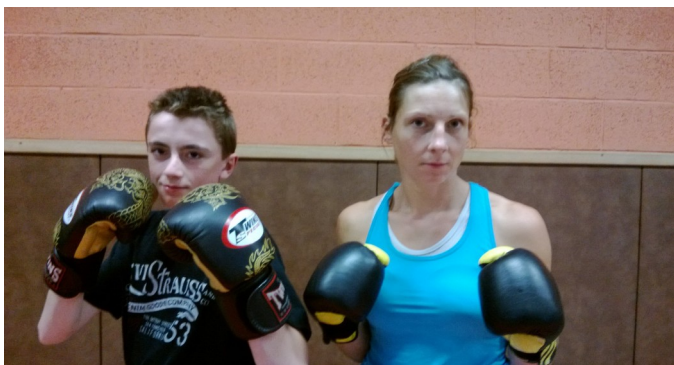
## CHAMPIONNAT DU MONDE DE BOXE AMATEUR

Du 29 octobre au 03 novembre 2013 se déroulera le championnat du monde amateur de Kick Boxing et de K1 à Massa, en Italie.

La section boxe « Teams RZASA » de la Maison des Jeunes GALAXY aura l'honneur de représenter la France et la ville de DOUVRAIN dans les deux disciplines.

Les sélectionnés sont Madame Sylvie DECLERCK et Monsieur Charlie DELBECQUE, tous deux adhérents de l'association et possédant des palmarès des plus méritants.

Sylvie DECLERCK, 34 ans, a fait 2<sup>ème</sup> à l'Open de K1 à Albertville, elle a été championne de France, et a gagné en 2011 la Coupe du Monde de K1 en Allemagne.



### LES ÉTOILES NOIRES DE STARMANIA

C'est dans une salle municipale, comble, ou 300 personnes avaient pris place que la section théâtre du Club Léo Lagrange de Neuville sur Escaut a donné une nouvelle représentation.

C'est par un tonnerre d'applaudissements que le public enthousiaste a salué la performance des artistes de « Les Etoiles Noires de Starmania »

La présidente du Club, Madame Noblecourt Françiane peut-être fière de sa troupe.

Contact : 03.27.43.25.89



La même année, elle a fait 2<sup>ème</sup> à la Coupe d'Europe en Kick Boxing en Autriche.

Charlie DELBECQUE, 15ans, a fait 2<sup>ème</sup> à l'Open de France de Kick Boxing à Challe les Eaux et 2<sup>ème</sup> à l'Open de France de Full Contact à Angeles. Il a fait partie du groupe WKA France.

Daniel RZASA, président de la Maison des Jeunes GALAXY, peut être fier de ses poulains. La section boxe de l'association a en son sein de nombreux champions et ce, depuis de nombreuses années.

Ne doutons pas de leurs nouveaux exploits.

Contact : 03.21.79.81.86

### LE CLUB LÉO DE FAMARS PROPOSE UNE SORTIE À LONDRES

Les vacances commencent à être bien loin, la reprise est bien ancrée, le temps est très souvent grognon... Bref! Une bonne pause est la bienvenue et, c'est ce que nous propose Pierre Montagnon, président du Club Léo Lagrange de Famars.

Une sortie culturelle et de détente à Londres le 30 novembre. Vous souhaitez y participer??? Vite! téléphonez au : 03.27.27.21.70

**LONDRES**  
Venez visiter la ville, ses marchés de Noël  
SAMEDI 30 NOVEMBRE 2013

Départ de Famars à 8 h 45  
Place des Drapeaux  
Traversez en Eurotunnel, Aller et Retour  
Retour à Famars à 21 h 00

Participation: 40,00 Euros par personne  
Comprendant: le transport en autocar  
La traversée en schutte,  
La visite guidée de Londres en autocar

Avant le 23 Novembre 2013  
03 27 27 21 70 - 06 31 43 36 08  
leolagrange.famars@wanadoo.fr  
http://leolagrangefamars.volla.net

**LEO LAGRANGE—FAMARS**

### Ouverture de l'Automne culturel 2013 au Club Léo Lagrange de Ronchin



Ceci est une des créations (grosse tête) du Club Léo Lagrange de Ronchin, pour l'ouverture de l'automne culturel 2013 de Ronchin, venez voir les autres (la porcelaine peinte, le verre gravé ou peint ou fusing, la vannerie ...) au marché de Noël à partir de vendredi 6 décembre 18 heures/20 heures, samedi 7 décembre 10/19 heures et dimanche 8 décembre 10/18 heures mais pas dans les chalets trop petits vous irez dans la salle des mariages ( salle du Conseil municipal) de la mairie (à l'étage). Le club sera partenaire de la ville les 20 novembre droits de l'enfant et le 4 décembre au téléthon avec le Conseil Municipal des jeunes dans la salle des fêtes.

Nous vous attendons nombreux autour de ces manifestations.

Contact : 03.20.85.18.32

## JOUR « J » DE L'OFFICE DE LA JEUNESSE

Ce mercredi 16 octobre, l'association a proposé à 14 heures place de l'Agora et des Droits des Enfants, un projet d'éducation à la paix sur le thème « La diversité est une force pour la République »

De nombreux ateliers étaient proposés, variés et ludiques, comme: ateliers lettrage, cubes, Dj'ing, jugger (jeu de coopération), jeux anciens, musiques actuelles, danses urbaines ...

La pluie arrivée en cours d'après-midi n'a pas gâché la fête.

Tous les participants ont exprimé leur satisfaction et c'est avec plaisir qu'ils ont assisté à la signature d'une charte s'opposant à toute forme de discrimination. Un nouvel engagement de l'OJ promouvant l'éducation dans sa diversité, l'universalisme républicain, la tolérance, le respect et la laïcité. Thèmes que nous traitons dans le programme citoyen du réseau D&C Léo Lagrange.  
Contact : 03.21.61.37.01

### Site Intranet

Une nouvelle fiche pratique est à votre disposition sur le site :

« Comment réagir en cas de conflit dans une association »



DÉLÉGATION RÉGIONALE LÉO LAGRANGE  
41 RUE LAZARE GARREAU 59000 LILLE

## L'ASSOCIATION LES PHILIPPINES AVEC MISS AUTOMNE ET MISS TÉLÉTHON

Depuis 4 ans l'association Les Philippines de Boulogne sur Mer fait une pose dans la pratique du Twirling pour organiser l'élection régionale de Miss Automne et Miss Téléthon. Cette année n'a pas échappé à la règle. C'est dans une salle comble d'un public passionné que les 86 participantes à ces élections se retrouvaient avec l'espoir d'être les heureuses élues.

Trois mois de préparation intense ont été nécessaires pour arriver « clin » au jour « J ».

Mais la réussite était au bout. Les costumes étaient les uns plus beaux que les autres, les participantes également, les 10 membres du jury ont eu fort à faire. Les candidates âgées de 4 à 18 ans représentaient la région, leur provenance? Boulo-

gne sur Mer, Calais, Dunkerque, Lille Arras, St Omer, Outreau, Le Portel, Petite Eglise, ... Leur défilé a débuté vers 4 heures pour se terminer tard dans la soirée. 1800 Euros de cadeaux attendaient les heureuses élues.

Contact : 03.27.85.29.01 ou le



### A vos agendas :



30/10/2013 Inauguration du DiscGolf par la Ferme Beaufaire de Boulogne sur Mer

31/10/2013 « Chemin de la Peur » par l'Office de la Jeunesse de Bruay la Buisière

09/11/2013 Comédie musicale de la section Théâtre du Club Léo Lagrange de Neuville sur l'Escaut « Les étoiles noires de Starmania » réservations : 07.81.12.20.81

10/11/2013 exposition Gérard Mitaty de 10h à 18 h à la salle des fêtes de Tilloy

### Programmation des formations de bénévoles 2013 :

- Savoir rédiger le document unique –Somain les 4-25/04 et 06/06
- Montage d'un projet de mobilité européenne—Hergnies les 12-13/09
- Education aux médias— Lille les 10-11/10
- Prévention du racisme— Lille le 24/10
- Prévention de la violence— Boulogne sur Mer le 07/11
- Prévention du sexisme et de l'homophobie— Calais le 21/09

Programmation Bafa—Bafd 2013 : [www.bafa-bafd.org](http://www.bafa-bafd.org)